

N° 146 | 4^e trimestre 2024

Bulletin d'information de la commune de Kerlaz - Kannadig kumun Kerlaz



INAUGURATION DU BOURG RENOVE



Ecole : - p 6
Ile de Batz

Zoom : - p 17
La bibliothèque

Histoire : - p 18
Le château féodal



L'EDITO DU MAIRE

L'année 2024 se termine bientôt clôturant la réalisation de l'aménagement du bourg. L'inauguration officielle du 18 octobre 2024 a permis de montrer aux financeurs que leurs subventions avaient contribué à changer la physionomie du village.

Côté habitat, il y aura bientôt 82 logements supplémentaires : un lotissement de neuf lots libres proche de la place des Résistants, un lotissement de 24 lots derrière la rue de la baie, 42 logements dans l'ancienne IME de la Clarté, quatre logements dans l'ancienne boulangerie, plus trois logements dans le bourg.

Courant janvier les travaux vont débiter pour réhabiliter l'ancienne boulangerie en quatre logements et un commerce café restaurant multiservices.

Tous les habitants actuels et futurs auront le plaisir de déambuler dans un bourg agréable et propice à la promenade et pourront utiliser le commerce de proximité ; tout cela va contribuer à redynamiser le bourg.

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 5 janvier 2025 à 11 heures à la salle Ti an Dud. Je vous y attends très nombreux pour vous faire connaître le bilan de toutes les réalisations de 2024 sur la commune et les projets de 2025.

Passez de belles fêtes de fin d'année.
Joyeux Noël à tous.

À votre écoute

Mithée Hernandez
Maire de Kerlaz



A LA UNE

INAUGURATION DU BOURG RENOVE

L'inauguration officielle du bourg s'est déroulée le vendredi 19 octobre à 11 heures sous un soleil radieux.

Les invités ont été accueillis sur la place de la mairie en musique par une aubade d'une paire de sonneurs du bagad de Pouldergat.

Puis nous nous sommes mis en marche pour une déambulation dans les endroits les plus remarquables de ce cœur de bourg.

Un arrêt sur la placette du monument aux morts devenue plus accueillante avec son sol pavé, entourée de nouveaux murets en pierres et de massifs plantés.



Puis direction vers la rue devant la mairie : un espace totalement repensé avec une division de la route en deux parties séparées par un massif d'arbres.

La placette créée autour d'une salle communale en plein centre attire le regard par la qualité des matériaux et la plantation de fleurs dans les jardinières en pierres ainsi que par la conception de l'escalier.

Arrivée dans la rue de l'église où le promeneur peut admirer la beauté du pavage, les abords fleuris et la reconstruction de l'art triomphal.

Franchissement de la route départementale pour aller voir la transformation de la place des résistants : 40 places de stationnement en herbe avec une belle vue sur la vallée du Juch.



Puis on pénètre dans le cimetière et on débouche sur un nouveau chemin doux qui serpente jusqu'à une allée cyclable qui mène à l'école.

Face au bâtiment scolaire, le lieu-dit « Le Caouët » a été rénové : tapis enrobé autour de la croix et rosiers dans de nouveaux parterres engazonnés.



A LA UNE

INAUGURATION DU BOURG RENOVE (suite)

Coupure du ruban en musique : la paire de sonneurs a su embellir cette belle journée ensoleillée en jouant plusieurs morceaux au biniou et à la bombarde pour le plus grand plaisir des invités.



Les discours du Secrétaire général de la Préfecture, de la Députée, d'un Sénateur, d'une Vice- Présidente de la région et de la Vice-Présidente du département et maire de Douarnenez ont eu lieu à la salle.

Tous les participants ont pu observer les changements effectués dans cet aménagement du bourg en regardant une galerie de photos affichées sur des grilles : des photos prises avant, pendant et après les travaux permettaient de voir l'amélioration du village.

Deux jours après cette inauguration, le dimanche 20 octobre, une déambulation avec les habitants était prévue. Mais le beau temps n'était pas au rendez-vous ! Que de pluie ! La déambulation a donc été annulée.

Mais à la salle TI an Dud, une quarantaine de courageux avaient bravé la pluie.

Entourée de mon équipe municipale, j'ai donc dressé un tableau de cet aménagement du bourg et répondu aux questions des participants.

La matinée s'est poursuivie par un cocktail dans une ambiance très conviviale.



VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle association et des bilans

Création d'une association de jeux de société

Amoureux des jeux de société et désireux de faire partager cette passion, c'est naturellement que l'idée de créer une association prend forme.

En effet, qu'ils servent à poser des tuiles, des meeples, à conquérir les territoires et prendre le pouvoir, sauver et développer sa cité... le jeu n'a pour seul but que de créer du lien social.

C'est dans cette dynamique et cet état d'esprit que nous pensons notre association, autour du jeu, qu'elle soit familiale, conviviale et extrêmement ludique.

N'hésitez pas à venir essayer des jeux, il y en aura pour tous les goûts, du jeu d'ambiance à l'expert pour des durées de 20 minutes à 2h et plus... mais aussi venez avec vos jeux pour les faire découvrir à d'autres.

Nous serons à la salle Ty An Dud, le dernier vendredi de chaque mois à partir de 19h.

On se voit l'année prochaine pour la première (31/01/2025).

Ludiquement votre.

Réunions

L'assemblée générale de l'**Association des Amis de Saint Germain** se tiendra le samedi 18 Janvier 2025 à 10h.

Le **Comité des fêtes de Kerlaz** et l'**Association de chasse St Germain** organisent une réunion le samedi 25 janvier 2025 à 18 heures à la salle Ty an Dud.

Ordre du jour : assemblée générale de l'association du comité des fêtes de Kerlaz : (bilans moral et financier, questions diverses ...) .

Suite à cette réunion , un repas sera servi pour tous les bénévoles de la manifestation jeux bretons – cochons grillés, vers 19 h 30 .

Réponse souhaitée avant le 4 janvier 2025 pour le nombre de repas au

06 45 62 36 58 ou bruno.kervoalen@wanadoo.fr

ou au 06 67 63 31 88 (carole bernard) carolecdfk@gmail.com



ECOLE

A la découverte de l'île de Batz

Les élèves de la Grande section au CM2 de l'école de la ville d'Ys se sont rendus sur l'île de Batz du 16 au 18 octobre dernier. Les élèves de CE2 vous racontent leur séjour, en voici la synthèse.

On est arrivé à l'île de Batz. Quand on est arrivé il pleuvait très fort. On a marché et on est arrivé à rève de mer (*le centre où nous résidions, note du maître*). On a mangé et c'était bon ! On est allé dans nos chambres installer nos sacs de couchage.



Le premier jour on a construit des cerfs-volants. Quelqu'un nous a montré les lieux.

Le deuxième jour on a fait du sauvetage côtier et de la pêche au beurk (*activité de dépollution, NdM*).



Ensuite le soir on a pris notre douche et puis on est allé manger et dormir.

Le troisième jour on a fait de l'ornithologie : on a vu des oiseaux comme des rouges gorges et une pie.



Le séjour à l'île de Batz a été vraiment superbe.



ECOLE

A la découverte de l'île de Batz (suite)

Le récit de la classe de GS, CP, CE1

Nous sommes partis trois jours et deux nuits sur l'île de Batz. Nous sommes allés en car jusqu'à Roscoff. C'était loin ! Puis, nous sommes montés dans le bateau. Chaque enfant a fabriqué un cerf-volant. La classe est allée faire une pêche à pieds. Nous avons trouvé deux congres, des crabes, des coquillages, des bigorneaux. La troisième activité était la sortie ornithologique (c'est difficile à prononcer !). Nous avons observé des oiseaux avec des jumelles. Enfin, nous avons ramassé des déchets sur la plage. Marie, l'animatrice, nous a expliqué la pollution marine.



L'île de Batz, c'était extra !

Un nouveau préau et la fibre

Le temps des vacances de la Toussaint a été mis à profit à l'école pour entreprendre la rénovation du préau.

C'est l'entreprise ROGNANT qui a été choisie pour mener ces travaux après rencontres et demandes de devis auprès de plusieurs professionnels.

Les travaux initialement prévus pendant les vacances d'été ont été retardés suite à une erreur dans la commande des matériaux.

L'ancien préau montrait depuis un certain temps des signes de fatigue importants en particulier dans sa partie basse en bois.

Les agents communaux ont au fil des mois et des années réparé, bricolé afin d'éviter que des échardes ne meurtrissent les doigts des écoliers.

Le nouveau préau, d'un joli bleu, est maintenant en place à la grande satisfaction de tous : les enfants y sont bien protégés du vent et de la pluie, plus d'écharde à craindre et la surveillance est facilitée.



Une école qui vient de fêter ses 100 ans méritait bien d'être raccordée à la fibre. C'est chose faite depuis fin novembre pour le confort des enseignants et des élèves ,



FOCUS

Un beau moment de convivialité

Dimanche 1er décembre, les aînés de Kerlaz qui le pouvaient et le souhaitaient, ont pu profiter d'un repas de fête au Restaurant le Penduick de Poullan-sur-mer.

Au menu : de la bonne humeur, des retrouvailles, des amitiés, de nouvelles rencontres, des sourires et beaucoup de convivialité !



Après un rapide discours d'accueil de Mme la Maire Mithée Hernandez, et un petit kir apéritif, les convives ont pu déguster le repas. En entrée, nous avons eu une aumônière de saint-Jacques, en plat principal de la noix de jambon au miel et à l'orange, accompagnée de petits légumes et de frites; Oui ces dernières ont été accueillies par certains et certaines avec beaucoup d'enthousiasme ! La pêche Melba a conclu avec brio cet excellent repas, et la glace fut bienvenue compte tenu des assiettes copieuses servies plus tôt.

Le café fut l'occasion d'entonner quelques chants repris de tables en tables, et aussi de regarder d'anciennes photos avec pour petit défi de réussir à reconnaître les personnes figurant dessus ! Un beau moment chaleureux qui ponctue cette année 2024.

Commémoration du 11 novembre

En ce jour de Commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre et de tous les Morts pour la France, quelques Kerlaziens accompagnés d'élus, de porte-drapeaux et d'une représentante de la Gendarmerie de Locronan ont rendu hommage à trois jeunes hommes martyrs de la commune, décédés le 31 juillet 1944, avec trois Ploaristes. Après avoir subi de terribles atrocités, ils ont été retrouvés les mains liées dans le dos, enterrés dans le bois du Pontois à la Roche Maurice.

Une gerbe a été déposée sur leur tombe, dans le cimetière qui compte quelques illustres sépultures.





A VOTRE SERVICE

Concert de Claude Couamme

Le 7 avril 2024, la salle Ti An Dud de notre ville accueillait son premier concert depuis son inauguration. Et pour la première fois ce fut une incontestable réussite. En effet, près de 150 personnes applaudissaient le chanteur douarneniste Claude Couamme, accompagné par son guitariste Dominique Robineau. Il avait fallu sortir des chaises de la garderie pour permettre à tous les spectateurs de prendre place pour voir et écouter le chanteur interprète.

Claude Couamme est un artiste passionné et talentueux, spécialisé dans l'interprétation de grands auteurs de la chanson française. Avec une voix unique et une profonde compréhension des textes, il captive son public en donnant vie aux chansons intemporelles de Jean Ferrat, Serge Reggiani, Jacques Brel, Georges Brassens, Allain Leprest, Michel Bühler...



Ainsi, vous pourrez de nouveau vous laisser transporter par sa voix et plonger dans l'univers des grandes voix à textes de la chanson française. Sa passion contagieuse ne manquera pas, une nouvelle fois, de vous émouvoir. Il sera parmi vous le dimanche 19 janvier 2025 à 16h.

Participation libre à l'entrée. Comme la dernière fois, une partie de la recette sera offerte à l'école publique de Kerlaz.

ABI 29, reprise des collectes

Après plusieurs semaines d'interruption, la collecte des vêtements et textiles usagés vient de reprendre pour l'association ABI 29 dans l'ensemble du Finistère. Vous pouvez donc, à nouveau, déposer dans les containers, les textiles que vous aurez pris soin de placer en sacs fermés.

Ordures ménagères

Douarnenez Communauté assure la collecte et le traitement des déchets collectés dans les poubelles ou en colonnes (ordures ménagères, tri des emballages et des papiers, verre) et des apports en déchèteries.

En 2025, Douarnenez Communauté devra faire face à des augmentations sur :

- les coûts des prestations de transport des encombrants et des incinérables,
- les coûts de traitement par incinération des ordures ménagères et des incinérables des déchèteries, les coûts de traitement par enfouissement pour les encombrants des déchèteries.

Par rapport à l'année 2024, ces augmentations de tarifs pour 2025 sont de l'ordre de +2 à +6 % selon la prestation.



Confrontée à ces augmentations des coûts de gestion des déchets qui sont imposées à la collectivité, Douarnenez Communauté a décidé d'optimiser ses tournées de collecte des déchets au 1er décembre 2024. Ces modifications permettront de maîtriser les coûts du service en privilégiant la collecte en apport volontaire. De plus, la réduction de la collecte des sacs en porte-à-porte participe à l'amélioration des conditions de travail des agents et limite les risques pour la santé (charges lourdes, présence d'objets coupants et piquants dans les sacs).

Kerlaz, Le Juc'h, Pouldergat et Poullan-sur-Mer : vos déchets collectés en apport volontaire dans les colonnes de tri

À partir du 1er décembre 2024, sur les communes de Kerlaz, Le Juc'h, Pouldergat et Poullan-sur-Mer, la collecte en porte-à-porte disparaît pour laisser place à une collecte exclusive en apport volontaire.

Pour un service accessible en continu et assurer une bonne desserte, Douarnenez Communauté investit dans de nouvelles colonnes d'apport volontaire installées à plusieurs points de passage sur votre commune.

Pour encourager le geste du tri, des colonnes seront disponibles pour trier les trois flux : une colonne jaune pour déposer vos emballages et papiers en vrac, une colonne verte pour déposer les emballages en verre (pots, bocaux, bouteilles), une colonne grise pour déposer vos sacs opaques d'ordures ménagères résiduelles.

Ordures ménagères (suites)

Douarnenez : ramassage des déchets une fois par semaine pour les quartiers collectés en porte-à-porte

À partir du 1er décembre 2024, sur la Ville de Douarnenez, les ordures ménagères et les emballages présentés en porte-à-porte sont collectés 1 fois par semaine, soit une collecte pour les ordures ménagères et une collecte pour les emballages et papiers recyclables. Les nombreuses colonnes de tri installées sur Douarnenez permettent quant à elles de maintenir les ramassages en apports volontaires pour les foyers qui ne sont pas collectés en porte-à-porte.

Toutes les infos dans vos boîtes aux lettres

Pour vous accompagner dans ces changements, les habitants recevront dans leur boîte aux lettres, à partir du 12 novembre 2024 :

- Le mémo tri dédié au territoire,
- La carte des emplacements des points de collecte sur Kerlaz, Le Juc'h, Pouldergat et Poullan-sur-Mer,
- La carte de vos nouveaux jours de collecte en porte-à-porte sur Douarnenez.

Retrait des bennes à végétaux sur les communes de Kerlaz, du Juc'h, de Pouldergat et de Poullan-sur-Mer

A compter du 8 janvier 2025, les bennes de végétaux mises à disposition sur les communes de Kerlaz, Le Juc'h, Pouldergat et Poullan-sur-Mer seront retirées. En effet, la mise à disposition de ces bennes avait pour objectif d'accueillir temporairement des petits dépôts de végétaux, mais entraîne des difficultés techniques de gestion pour le service public de gestion des déchets en raison de la surutilisation de cette prestation par quelques habitants (dépôts de grandes quantités de végétaux, bennes débordantes). Par ailleurs, ces installations engendrent des inégalités de traitement entre les usagers du territoire avec un service supplémentaire mis à disposition d'une petite partie des usagers.

Cette décision participe au projet d'optimisation du service mis en œuvre à partir du 1er décembre par Douarnenez communauté afin de maîtriser l'augmentation des coûts de transport et de traitement.

Muni d'un badge d'accès, chaque habitant peut déposer ses déchets verts dans les deux déchèteries du territoire, celle de Lannugat à Douarnenez, et celle de Lestrivin à Poullan-sur-Mer.

Retrouvez toutes les informations sur le site Douarnenez Communauté : <https://www.douarnenez-communaute.fr/collecte-dechets-dec24/>

Service de transport :

Des nouveautés pour faciliter vos mobilités

Les élus de Douarnenez Communauté ont récemment voté l'attribution du contrat de délégation de service public (DSP) à l'entreprise Le Coeur bus et cars, qui gèrera le réseau TUD'Bus pour les sept prochaines années. Dès janvier 2025, les habitants du Pays de Douarnenez bénéficieront de nouveaux services de transport, tels que l'extension des lignes TUD'Bus vers les communes de Poullan-sur-Mer, de Kerlaz, du Juc'h et de Pouldergat, mais aussi un service de location longue durée de vélos.

« La dimension du territoire et de ses 5 communes a tout de suite été un axe de développement, que ce soit pour la mise en place de lignes régulières ou pour un transport à la demande. Le transport régulier (aller-retour) se fera matin et après-midi, les mercredis et samedis. Nous espérons répondre à un besoin, pour les personnes qui souhaitent aller au marché, à la plage, voir les amis, au cinéma ... »

Marie-Pierre Bariou, Vice-Présidente de Douarnenez Communauté déléguée aux mobilités

3 nouvelles lignes régulières arrivent sur votre réseau !

Elles sont conçues pour améliorer la mobilité des habitants sur l'ensemble du territoire tout en leur facilitant l'accès aux services et commerces. Il s'agit des lignes 5, 6 et 7, elles desserviront Poullan-sur-Mer, Pouldergat, Le Juc'h et Kerlaz le mercredi et le samedi. La ligne 5 reliera Poullan-sur-Mer à Douarnenez avec des départs prévus les mercredis et samedis. Les horaires de départ sont fixés à 8h45 et 13h30, offrant ainsi deux créneaux horaires pour répondre aux besoins des usagers. Les arrêts à Poullan-sur-Mer incluent « Rue Abbé Conan » et « Kérael ». La ligne 6 desservira Pouldergat et Douarnenez, avec des départs les mercredis à 9h20 et 14h05, ainsi que les samedis aux mêmes horaires. Les arrêts à Pouldergat comprennent « Rue St Ergat », « Place de l'église » et « Rue de Douarnenez ». La ligne 7 reliera Le Juc'h et Kerlaz à Douarnenez avec des départs les mercredis et samedis : Départ de Le Juc'h à 9h03 et 13h35, avec des arrêts à « Kerizore Huella » et « Bourg ». Départ de Kerlaz à 9h14 et 13h46, avec des arrêts à « Bourg » et « Ker Lucia ».

« Pour le transport à la demande, chaque commune rurale aura son créneau d'une demi-journée. Il faudra donc prévoir ses rendez-vous sur celui-ci. Le transport se fera de porte à porte. Les 6 autres demi-journées seront pour le transport des personnes à mobilité réduite sur la commune de Douarnenez munis d'une carte d'invalidité. »

Marie-Pierre Bariou, Vice-Présidente de Douarnenez Communauté déléguée aux mobilités

Service de transport

Nouveau service de transport à la demande (TAD Zonal)

Un service de transport à la demande sera disponible pour Poullan-sur-Mer, Pouldergat, Le Juc'h et Kerlaz. Ce service fonctionnera sur réservation de porte à porte :

Poullan-sur-Mer : Lundi de 14h à 16h30.

Pouldergat : Mardi de 9h30 à 12h00.

Le Juc'h et Kerlaz : Jeudi de 14h à 16h30 et vendredi de 9h30 à 12h00.

Les réservations devront être effectuées la veille du départ avant 16h auprès de l'entreprise Le Coeur bus et cars au 02 98 54 40 15. Pour les services depuis et vers Poullan-sur-Mer, les réservations seront à effectuer avant le vendredi précédent le départ.

TUD Plus : Transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite

Le service TUD Plus fonctionnera sur Douarnenez les lundis de 9h00 à 12h00, les mardis de 14h00 à 17h00, les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les jeudis de 9h00 à 12h00 et les vendredis de 14h00 à 17h00. Ils sont réservés aux personnes à mobilité réduite.

Nouveaux tarifs et titres de transport

Tarif solidaire : Un tarif solidaire sera disponible sur les abonnements et carnets de 10 voyages, sous critères d'éligibilité. Les habitants souhaitant bénéficier du tarif solidaire devront fournir des justificatifs prouvant leur éligibilité. Les démarches pourront être effectuées directement auprès de l'entreprise Le Cœur bus et cars. Une fois approuvés, les bénéficiaires pourront acheter leurs abonnements ou carnets de voyages à tarif réduit en fonction de leur quotient familial.

Ticket journée : Ce nouveau titre de transport, proposé au prix attractif de 2,50€, offre une flexibilité aux usagers du réseau TUD'Bus. Le ticket journée permet de voyager de manière illimitée sur l'ensemble du réseau TUD'Bus pendant une journée entière. Que ce soit pour des déplacements professionnels, des courses, des visites chez des amis ou des sorties de loisirs, ce nouveau titre de transport répond aux besoins variés des habitants et des touristes. Il sera disponible à l'achat dans les bus auprès du conducteur.

La location de vélos à assistance électrique

Douarnenez Communauté met en place ce nouveau service innovant qui vise à promouvoir des modes de transport durables et à offrir une alternative pratique aux déplacements en voiture ainsi 15 vélos à assistance électrique et 2 vélos longtail seront disponibles à la location le prix attractif de 70€ pour trois mois, renouvelable une fois. Les modalités de réservation seront disponibles sur le site tudbus.bzh dès le début de l'année.

Service de transport

« Nous avons pensé que proposer à nos concitoyens la possibilité d'utiliser des moyens de déplacement décarbonés, le transport en commun, ou de partager leur véhicule personnel ou celui de quelqu'un d'autre ne suffisait pas, qu'il fallait aussi un meilleur outil de communication pour qu'ils trouvent toutes les informations nécessaires pour le faire. Aussi, dans le cadre de ce nouveau contrat de 7 ans confié à l'entreprise Le Cœur Bus et Cars, un site Internet dédié sur lequel chacun trouvera la réponse à ses questions sera mis en place.

Ce nouveau réseau est à créer ensemble, et les remarques pour permettre toute amélioration seront les bienvenues. »

Marie-Pierre Bariou, Vice-Présidente de Douarnenez Communauté déléguée aux mobilités

Un site web dédié

Le site tudbus.bzh permettra aux usagers de consulter facilement les horaires, planifier un trajet, découvrir les différents titres de transport, les tarifs, les options de transport à la demande, ainsi que d'accéder à la boutique en ligne et aux nouveaux services, notamment la location de vélos à assistance électrique. Toutes les informations liées à la mobilité sur le territoire de Douarnenez Communauté seront centralisées sur ce nouveau site internet.

Des fiches horaires par lignes et un nouveau guides horaires seront disponibles dans les bus, à l'office de tourisme, au siège de Douarnenez Communauté, dans les mairies et les principaux lieux d'informations. Ces nouveaux outils pratiques sont conçus pour améliorer l'expérience voyageur et répondre aux besoins des usagers.

Pour plus d'informations, consultez le site tudbus.bzh à partir de janvier 2025.





COMMUNIQUE DU SDIS 29

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère lance une campagne de sensibilisation du public sur les risques liés au monoxyde de carbone. Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner chacun de nous. Adopter les bons gestes permet de réduire les risques.

LE MONOXYDE DE CARBONE, C'EST QUOI ?

Le monoxyde de carbone est un gaz qui se mélange facilement et rapidement à l'air ambiant d'un logement ou de tout autre local fermé.

C'est un gaz particulièrement dangereux. Invisible, inodore, sans saveur et non irritant pour les yeux et les voies respiratoires, il est difficilement détectable. En cas d'inhalation, c'est un aussi gaz très toxique et potentiellement mortel.

Tous les types d'appareils à combustion constituent une source potentielle de monoxyde de carbone : chaudières à bois, à charbon, à gaz ou à fioul, chauffe-eau et chauffe-bain, inserts des cheminées et poêles, chauffages mobiles d'appoint, cuisinières à bois, à charbon ou à gaz, réfrigérateurs à gaz, moteurs automobiles dans les garages, groupes électrogènes ou appareils de type « brasero », etc.

COMMUNIQUE DU SDIS 29 (suite)

QUE FAIRE SI VOUS SUSPECTEZ UNE INTOXICATION ?

Fatigue intense et soudaine, vertiges, maux de tête, nausées et vomissements constituent les principaux symptômes qui doivent alerter car ils peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans le logement.

Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air.

Arrêtez si possible les appareils à combustion.

Evacuez les lieux et videz-les de tous leurs occupants.

Alertez les secours

SAMU : 15 - POMPIERS : 18

112 pour le numéro d'urgence européen - 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes

COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE DANS LE LOGEMENT ?

Avant l'hiver

Faites vérifier vos installations par un professionnel qualifié.

Faites effectuer un ramonage de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

Pendant l'hiver

Aérez votre logement tous les jours.

Ne bouchez jamais les aérations extérieures de votre logement, ni les ventilations de vos appareils.

Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi du fabricant.

En période de tempête ou de grand froid

Ne remettez pas en service un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis quelques années ou utilisé épisodiquement, sans l'avoir fait vérifier au préalable par un professionnel agréé.

N'utilisez pas les chauffages d'appoint en continu : ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière / four, appareil de type « brasero », etc.

Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur et jamais dans des lieux clos : ils ne doivent jamais être utilisés à l'intérieur.

LE DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE, UN DISPOSITIF COMPLÉMENTAIRE DE PRÉVENTION

Il existe des détecteurs de monoxyde de carbone. Non obligatoires, ils doivent toutefois être conformes à la norme NF EN 50291. Un détecteur de monoxyde de carbone est un dispositif complémentaire de prévention mais il ne saurait se substituer à l'entretien et à la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils de combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Pour plus d'informations : www.sdis29.fr



ZOOM

Les nouvelles de la bibliothèque

Samedi 7 décembre, la bibliothèque municipale de Kerlaz organisait dans l'ancienne salle communale une vente de livres à prix modiques.

Il s'agissait de faire de la place dans les rayonnages pour accueillir les nouveautés !

Rappelons que la bibliothèque propose au prêt plus de 3000 ouvrages, renouvelés en partie chaque année grâce à la subvention allouée par la commune.

L'opération de déstockage a attiré de nombreux amateurs qui ont bravé la tempête et a permis de récolter environ 200 euros reversés au budget municipal.

NB : La bibliothèque municipale sera fermée du 23 décembre au 5 janvier.

À partir du 8 janvier, réouverture aux horaires habituels :

le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

le vendredi de 17h30 à 18h30

le samedi de 14h30 à 15h30.



Les bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.



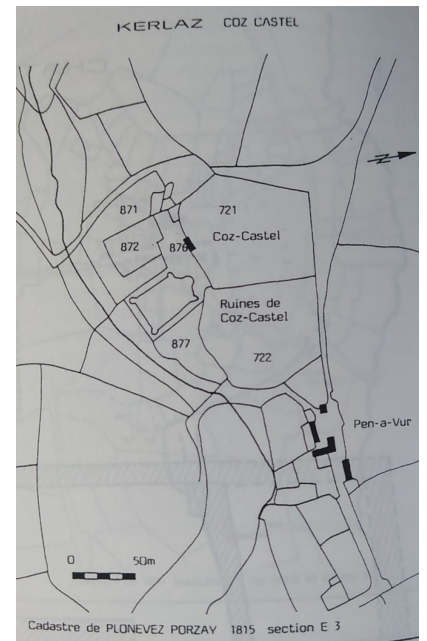
HISTOIRE ET PATRIMOINE

Un château féodal à Kerlaz

La toponymie du village nous parle encore : « Coz castel », c'est le vieux château ; et ce vieux château , s'il reste toujours très difficile à dater avec précision, n'a pas été édifié n'importe où.

Il a été construit sur une motte , élévation de terre entourée d'un fossé encore visible par endroits. Cette terrasse de terre aplanie forme un rectangle d'environ 30m sur 40m, flanquée de 5 tours et de larges murailles de protection : c'est du moins ainsi que le cadastre napoléonien de Plonevez-porzay, établi en 1815, le représente.

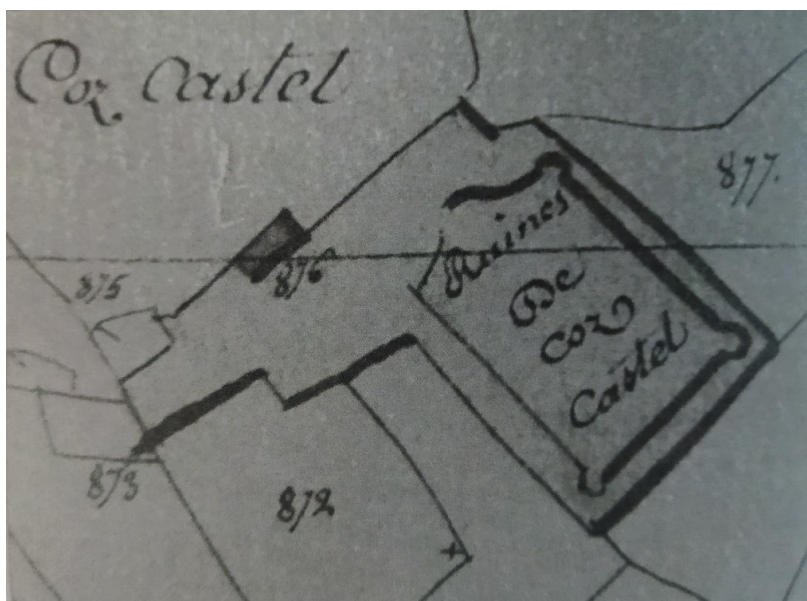
***Cadastre de 1815 de Plonévez-Porzay :
les ruines apparaissent sur une parcelle***



Cette motte castrale est un mode particulier de fortifications qui a connu une large diffusion au moyen âge. Elle est composée d'un rehaussement de terre rapportée , généralement de forme circulaire. Sur ce tertre , entouré d'un fossé , on construit un fortin en bois, lui-même entouré d'une palissade , généralement avec une tour de guet.

C'est le château fort primitif.

On pense globalement que deux mois, à une centaine de travailleurs paysans corvéables à merci , pouvait suffire pour construire ce genre de défense. Ces travaux se faisaient bien-sûr en période morte, pendant l'hiver.



***Détail de cadastre de 1815 :
le château y apparaît encore,
avec les tours d'angles***



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Un château féodal à Kerlaz

C'est un élément de défense qui se construit avec des matériaux locaux , peu coûteux et disponibles : terre, pierres et bois. Il a pour objet un retranchement défensif , pour but de se protéger des ennemis , et aussi des raids vikings qui à l'époque se multipliaient le long de nos côtes. Rappelons que l'abbaye de Landévennec fut brûlée en l'an 913.

Un seigneur est à la base de la construction et en assure l'autorité. La motte devient ainsi un élément important dans l'organisation de la paroisse vers l'an 1000. On peut donc assimiler la motte féodale à un château local , résidence du seigneur de l'époque.

« Coz castel », le vieux château remplissait ainsi trois missions : la résidence du seigneur, le centre de défense, et aussi le symbole du pouvoir.

Mais quel seigneur local assurait donc le pouvoir à Kerlaz en cette période du moyen âge ? Le fief de la seigneurie s'étendait sur Plonévez-Porzay, Ploaré, Pouldergat et Poullan. La trace la plus ancienne nous est donnée par Guy du Vieux Chatel, qui fut évêque de Cornouaille de 1262 à 1266, auparavant pas de traces écrites. La fille du seigneur du vieux Chatel, Aliette , épousa plus tard Eon de Quélen, un noble de riche ascendance.

Ces aïeux ont en effet **participé aux croisades du 13^e siècle en compagnie de Saint Louis**. En 1270 , trois des fils du seigneur décèdent de la peste devant Tunis lors de la 8^e croisade .Un vitrail de l'église de Kerlaz leur rend d'ailleurs un hommage



Médaille du vitrail du chœur de l'église, avec les chevaliers de Quélen



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Un château féodal à Kerlaz

Par la suite ,le château fut incendié lors des guerres de la ligue .

Les troupes de La Magnanne et de la Fontenelle pillent en effet Plonévez-Porzay en 1594. Ils firent de tels pillages et de tels abus que ce fut une des périodes les plus funestes de l'histoire locale. Au château de Coz castel, ils trouvèrent un superbe butin : des vases sacrés, des croix de vermeil, de l'argenterie des église voisines déposées là , en lieu sûr ou supposé tel...

Plus tard , l'inconfort notoire conduisit la baronnie Halna du Fretay qui acheta la propriété en 1740 , à construire un nouveau château en 1833 , non loin de là , d'ailleurs. Ce nouveau château , appelé le vieux Chatel, fut encore agrandi et aménagé en 1884 , devenant ce qu'il est aujourd'hui, occupé par l'association championnet, et abritant l'IME.

Et aujourd'hui que reste-t-il du château féodal ?

Hormis le tertre, il n'en reste rien, absolument rien. Même les murailles épaisses de deux mètres ont disparu. Les pierres taillées ou non, ont été utilisées pour différentes constructions locales. Le réemploi des pierres taillées est vieux comme le monde et aussi bien à Kerlaz qu'à Locronan, ces vieilles pierres n'ont pas été perdues pour tout le monde. La dernière phase de démolition et réemploi a d'ailleurs eu lieu , il y a seulement un siècle.

Un extrait du journal « la dépêche de Brest » , sous la signature de Louis le Guennec, publié le 25 avril 1927, nous en dit plus : » un château féodal en démolition «

« le malheur est que le lopin de terre est devenu la propriété d'un cultivateur, qui n'a vu dans ces vénérables murailles qu'une carrière d'exploitation avantageuse, et les a livrées en octobre dernier, moyennant finances , à un entrepreneur du pays. La déclaration de principes a été fort nette : ces ruines n'ont pour lui qu'un intérêt purement matériel, et utilitaire »

« Cette relique féodale a été traitée comme une carrière à moellons »

Ce château féodal n'est pas le seul à Kerlaz à avoir intégralement et totalement disparu : celui de Lezarscoet, non loin, a subi le même sort.

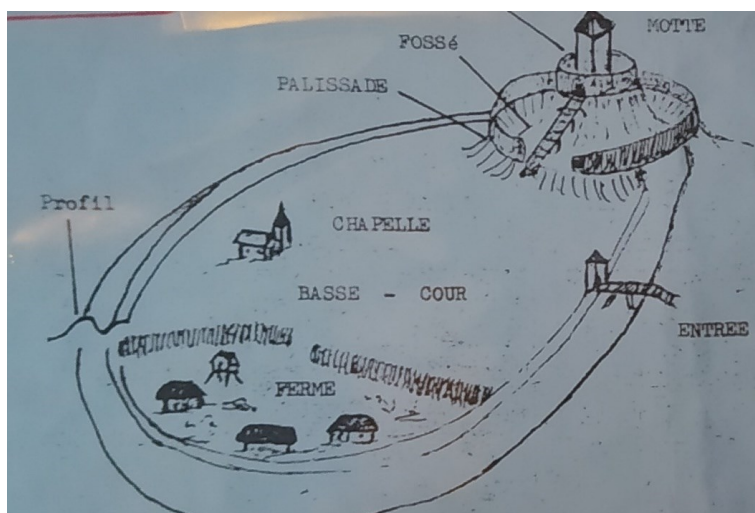
Et oui, le pire ennemi du patrimoine , c'est l'homme...



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Un château féodal à Kerlaz

Ce dessin tiré du journal, « le progrès de Cornouaille » du 26 octobre 1991, nous montre bien le schéma de vie dans les premiers ouvrages fortifiés en Finistère. Ces ouvrages cernés de fossés, comprenaient au début une tour de charpente en bois puis un donjon de pierres, qui pouvait servir de résidence au seigneur. Par opposition à cette haute cour défensive, les communs étaient situés plus bas dans un enclos jouxtant, et dénommé la basse-cour.



Pour l'association histoire et patrimoine « les amis de st Germain »
ROUDAUT Bernard

Un livre sur le bois du Nevé

En collaboration avec les associations d'histoire et patrimoine de Locronan, de Plogonnec et du Juch, nous vous proposons désormais un livre dont l'intérêt est commun à toutes ces communes : LE BOIS DU NEVET

Ce livre, recueil de 60 pages, au prix raisonnable de 8 euros, nanti de magnifiques photos prises par l'auteur, Thierry le Moigne, du Juch, s'adresse à chacun d'entre nous : voisins, riverains, randonneurs, promeneurs en famille, adeptes de la marche en groupe ou seul. En effet il décrit le bois à travers ses sentiers divers et évoque des lieux d'histoire ; ainsi il rappelle la préhistoire ou simplement celle des charbonniers plus récente.

NB : ce livre est en vente à la mairie de Kerlaz.



Quelques amusements



♥ Grille 1.

			1			6		
3			6	8		7		9
	7	6				1	3	
			4				7	
	6	4				8	9	
		7	8		2	4	6	1
		1	2	6			8	5
	9	8	3	1				
6		5					1	

♥ Grille 2.

2	7							
		9						6
6	4	8		1	9	3	2	
7		4	5	3	6			2
				4	8	9		
	8		9			4	5	
	6		3	9	2		1	
9	2				1			
4	3				5			

♥♥ Grille 3.

				4		9		
4		7			3		8	6
		2	9					
6								5
		3			4			
		8	7	6			3	1
	8				5	1		9
	5			9	8			
		4			6		5	8

♥♥ Grille 4.

				3		2	8	
		8			1	7		9
	3		5				4	1
		9	1		3			
		2	7	6				
			9				7	
5	6							
7							1	4

♥♥♥ Grille 5.

	5		4		1		9	
		6			5		8	
8								
		8	9					
7	4			3				
			5					
						3	1	
6		9			4			
	3	5		6			2	

♥♥♥ Grille 6.

				2				
9							2	5
			4		9			7
4					3		7	
8					2			
7		5			1	3		9
	7			8				
			1		6			
5				9		8	6	



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Mairie 02 98 92 19 04

Lundi au vendredi 9h-12h30

Samedi (*semaine impaire*) 9h-12h00

Bibliothèque 06 49 85 80 67

Mercredi 10h30-12h00/14h00-16h00

Vendredi 17h30-18h30

Samedi 14h30-15h30

Déchèterie de Lannugat 02 98 74 64 19

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

Douarnenez Communauté 02 98 74 48 50

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

N° UTILES

Garderie de l'école 07 85 50 36 10

Urgences

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens

114 Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives

115 SAMU social (hébergement d'urgence)

119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz 02 98 92 16 50

Pharmacie de garde 32 37

Enedis 09 74 31 88 09

Dz Communauté - *service eau et assainissement* 02 98 74 46 45

Urgence eau 24h/24 7J/7 06 73 98 95 91



AGENDA

Camion Pizza	Place de la Mairie	Le vendredi et le dimanche de 18h à 20h
AG Amis de st germain	Salle Ti An Dud	18 janvier 2025 à 10 h
AG Comité des fêtes	Salle Ti An Dud	25 janvier 2025 à 18 h 00
Gym douce	Salle Ti An Dud	Le jeudi de 10h30 à 11h30
Atelier de généalogie	Bibliothèque	Le 2 ^{ème} mercredi de chaque mois à 18h30
Vœux du maire	Salle Ti An Dud	Dimanche 5 janvier à 11 h00
Concert	Salle Ti An Dud	Dimanche 19 janvier à 16 h 00
Jeux de société	Salle Ti An Dud	Vendredi 31 janvier à 19 h 00

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez, Isabelle Osouf,

Crédit photo :

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz